

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 26 JUIN 2012

Convocations du 20/06/2012

Présents : Mmes MM. Robert TARDY ; Annie LAGNIET ; Henri BENIERE ; Bernadette CHAIZE ; Julien TARDY ; Isabelle VERNAY ; Bernard VILLEMAGNE .

Secrétaire : Bernadette CHAIZE

Compte-rendu de la séance précédente :

Approuvé à l'unanimité

Convention tripartite pour les sentiers en boucle :

Vu la convention du type « sentier de promenade » établie en septembre 2006 entre la Communauté de Communes des Monts du Pilat et le Parc Naturel Régional du Pilat qui arrive à échéance, et considérant que les communes connaissent mieux leurs sentiers que la CCMP, il est proposé qu'elles soient les interlocuteurs directs du Parc. Après avoir pris connaissance de la convention tripartite à intervenir entre le Parc du Pilat, la Communauté de Communes des Monts du Pilat et la commune du Bessat pour l'entretien et la gestion des sentiers en boucle existants sur le territoire communal, le Conseil Municipal approuve ladite convention et autorise le Maire à la signer.

Demande aide financière à la CCMP :

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que le Plan Local de l'Habitat, adopté le 6 décembre 2011 par la Communauté de Communes des Monts du Pilat, prévoit dans le cadre de l'action n° 3 des aides aux communes pour la mise en œuvre d'un urbanisme durable.

Le Conseil Municipal sollicite auprès de la CCMP une aide forfaitaire de 2 250 € pour la révision du document d'urbanisme et une participation de 2 000 € pour le volet habitat de l'étude d'aménagement global du bourg.

Participation pour le financement de l'assainissement collectif :

La participation pour le raccordement à l'égout (PRE) instituée par l'article L.1331-7 du code de la santé publique pour financer le service d'assainissement collectif ne sera plus applicable pour les dossiers de permis de construire déposés à compter du 1^{er} juillet 2012. Cette participation est remplacée par une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) instaurée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 du 14 mars 2012 et applicable aux propriétaires des immeubles soumis à obligation de raccordement. La PAC est totalement dissociée du permis de construire.

Le Conseil municipal décide de fixer la PAC au 1^{er} juillet 2012 ainsi :

- Constructions nouvelles
- Participation par logement : 2 300 €
- Participation par habitation légère de loisirs : 1 150 €
- Constructions existantes
- Participation par logement : 1 150 €

Eveil musical en milieu scolaire :

L'équipe enseignante de l'école publique du Bessat ne souhaitant pas pratiquer l'activité d'éveil musical pour l'année scolaire 2012 – 2013, le Conseil municipal invalide le projet de convention proposé par le Centre Musical du Haut-Pilat.

Participation pour le financement du feu d'artifice :

Vu la demande présentée par le Foyer Rural sollicitant une aide financière à l'occasion de la fête du village, le Conseil municipal décide d'accorder une subvention de 1 100,00 € à cette association, à savoir 900 € pour la participation au feu d'artifice et 200 € pour l'achat de banderoles.

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement :

Conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal adopte le rapport présenté par le Maire sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Compte-rendu des commissions :

Voirie :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de remplacement du vieux tracteur LANDINI, pour lequel des crédits ont été inscrits au budget 2012. Il présente la proposition des Etablissements FREDIERE pour un tracteur RENAULT de 2003 – 6 430 heures – d'un montant de 27 500 € H.T., avec reprise du tracteur LANDINI pour 4 000 €,

soit un coût total de 23 500 € H.T. Il propose également l'acquisition d'une cuve homologuée avec pompe pour le stockage du gasoil GNP d'un montant de 1 080 € H.T. Le Conseil Municipal approuve ces deux acquisitions.

Vie locale :

Réunion du 23/05/2012

A - La cantine

Présents : 15 parents + M. le maire et un conseiller municipal

Démission du bureau

Nouveau bureau : Présidente : Mme Molinatti - Trésorière : Mme Duponchelle - Secrétaire : Mme Viale

Organisation des festivités : vente de gâteaux ; tombola ; vente de fleurs.

M. Blachon a demandé une formation « hygiène alimentaire » qui a eu lieu les 18 et 25 Juin 2012.

B - L'APE

Démission du bureau

Nouveau bureau : Président : M. Ibbari - Trésorière : Mme Roche-Regnier - Secrétaire : M. Liotard

Organisation des festivités : vente de brioches ; carnaval ; proposition d'un repas Canadien pour la kermesse.

Obtention d'une subvention du conseil général.

Réunion du 19 Juin 2012

Conseil d'école

A-Vie scolaire

Effectif prévu pour la rentrée 35 élèves

PS : 5 ; MS : 2 ; GS : 4 ; CP : 4 ;

CE1 : 8 ; CE2 : 2 ; CM1 : 7 ; CM2 : 3

Résultats des évaluations : CE1 : Français : 72 % de réussite - Mathématiques : 71%

CM2 : Français : 87% - Mathématiques : 85%

A noter que l'équipe enseignante change, M. Pionchon et Mme Varé ne seront plus présents à la rentrée de Septembre.

B-Sorties scolaires et activités :

Deux séances de ski ont eu lieu. Pour les séances restantes prises en charge par la mairie, l'activité vélo a été privilégiée.

Projet développement durable : deux élèves sont nommés chaque semaine pour récupérer et trier les déchets et les déposer le vendredi dans les containers adéquats en présence de l'enseignante.

6 Avril : Action Pilat propre.

24 Avril : Sortie cinéma avec l'école de Tarentaise « Princess Bride ».

31 Mai : Sortie de fin d'année à Peaugres.

21 Juin : Répétition du spectacle de fin d'année.

22 Juin : Visite avec l'école de Tarentaise du musée de la Résistance et du musée de l'Art et de l'industrie.

30 Juin : Kermesse ; Repas Canadien et spectacle des enfants à 14 h 00.

Réunion pour la fête du village organisée par le foyer en association avec les commerçants :

Repas à base de myrtilles chez les restaurateurs

Char avec animations

Concours du plus joli instrument de musique fabriqué

Le foyer rural crée et installe les décorations

Ballons violets et verts distribués le samedi matin

Huit stands sont prévus

François et son orgue pour la musique

Exposition de voitures le dimanche

Ballades en poneys

Des lots en consommable sont offerts par les commerçants

Questions diverses :

- Le journal le Progrès prévoit un article sur Le Bessat, en septembre dans la rubrique « village d'hier et d'aujourd'hui » : Recherche de photos anciennes du village
- La photo du nouveau président est disponible en préfecture
- Réunion publique AUA (révision du POS) : Mercredi 26 septembre à 19h00

Fin de séance : 23h15

Prochaine réunion : mardi 24 juillet à 20 heures

Affiché le 6 juillet 2012

Le Maire,

Robert TARDY